

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	23 920 029	22 488 665
Production vendue	210 613	185 743
Chiffre d'affaires net	24 130 642	22 674 409
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	35 500	10 167
Reprises sur provisions et transferts de charges	76 466	65 467
Autres produits	5 124	23 606
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 247 733	22 773 648
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19 305 025	18 128 772
Variation de stock	-85 071	-21 492
Achats de matières premières et autres appro.	52 474	48 813
Variation de stock (m.p.)	-731	1 522
Autres achats & charges externes	2 031 626	1 963 480
Impôts, taxes et versements assimilés	182 869	181 453
Salaires et Traitements	1 836 807	1 707 745
Charges sociales	503 111	462 281
Amortissements et provisions	32 926	16 188
Autres charges	5 521	3 179
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	23 864 556	22 491 942
RESULTAT D'EXPLOITATION	383 177	281 706
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	200 000	200 000
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	5	
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	200 005	200 000
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	17 974	12 246
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	17 974	12 246
RESULTAT FINANCIER	182 031	187 754
RESULTAT COURANT avant impôts	565 208	469 460
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	13 888	25 574



Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 888	25 574
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		90
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 888	25 484
Participation des salariés	10 413	
Impôts sur les bénéfices	79 092	61 276
RESULTAT DE L'EXERCICE	489 591	433 668

A.L.C.A.D.I.S. DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 1 028 547 euros
Siège social : Le Chêne Héleuc - 56910 Carentoir
517 752 085 RCS Vannes

DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2024

Extrait d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 489 591 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	489 591 euros
A titre de dividendes aux associés	200 000 euros
<i>Soit environ 2,52 euros par part</i>	

Le solde	289 591 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 4 928 372 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 059 774 euros.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués serait ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Ouvrant droit à abattement de 40%	N'ouvrant pas droit à abattement de 40%
200 000 euros	200 000 euros Soit environ 2,52 euros par part	Néant

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

S'agissant de parts sociales démembrées, le dividende revient exclusivement à l'usufruitier.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée décide la prise en charge par la Société des cotisations sociales sur les dividendes versés à la Gérance majoritaire.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Ouvrant droit à la réfaction (selon législation en vigueur)	N'ouvrant pas droit à la réfaction (selon législation en vigueur)
Exercice clos le 30 septembre 2020 :	79 000,00 euros	79 000,00 euros	Néant
Exercice clos le 30 septembre 2021 :	100 000,00 euros	100 000,00 euros	Néant
Exercice clos le 30 septembre 2022 :	100 000,00 euros	100 000,00 euros	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	8 523	7 553	970	2 304
Autres immobilisations corporelles	89 948	25 902	64 046	7 597
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	6 413 143		6 413 143	6 408 345
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 827		55 827	54 633
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 567 442	33 455	6 533 986	6 472 879
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements	10 207		10 207	9 476
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 400 792	21 902	1 378 890	1 302 563
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 830		51 830	49 886
Autres créances	586 844		586 844	361 629
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 645 256		1 645 256	947 258
Charges constatées d'avance (3)	51 266		51 266	50 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 746 194	21 902	3 724 292	2 721 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	10 313 636	55 358	10 258 278	9 194 226
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 028 547	1 028 547
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	102 855	102 855
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 638 781	4 305 113
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	489 591	433 668
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 259 774	5 870 183
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	900 048	900 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	297 740	340 333
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	7 893	2 063
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 232 436	1 651 531
Dettes fiscales et sociales	558 891	427 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 496	2 799
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 998 504	3 324 043
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	10 258 278	9 194 226
(1) Dont à plus d'un an (a)	900 000	600 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 098 504	2 724 043
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Dossier Financier 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALCADIS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 10 258 278 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 489 591 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 523			8 523
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 900	63 129		70 029
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 910	3 009		19 919
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 332	66 139		98 471
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 408 345	4 799		6 413 143
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	54 633	1 193		55 827
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 462 978	5 992		6 468 971
ACTIF IMMOBILISE	6 495 311	72 131		6 567 442

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		66 139	5 992	72 131
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		66 139	5 992	72 131
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU MASSIDIS 56910 CARENTOIR	40 000	1 445 441	100,00	250 797
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 247 323	6 247 323			200 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

La SARL Alcadis Développement a fait l'acquisition de 100% de la SAS Massidis au 31 octobre 2014, pour une valeur de 6 247 323€. Les frais relatifs à l'acquisition de ces titres font l'objet d'un étalement sur 5 ans au niveau fiscal.

Chaque année au moment de la clôture, un test de dépréciation des titres Massidis est effectué. Au 30 septembre 2022, aucune provision pour dépréciation n'est à constater.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 219	1 334		7 553
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	588	8 539		9 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 625	1 150		16 775
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 432	11 023		33 455
ACTIF IMMOBILISE	22 432	11 023		33 455

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 745 767 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	55 827		55 827
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 830	51 830	
Autres	586 844	586 844	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 266	51 266	
TOTAL CREANCES	745 767	689 940	55 827
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs ristournes a rec.fr	22 010
Divers-produits a recevoir	14 037
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	36 047

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 028 547,00 euros décomposé en 79 119 titres d'une valeur nominale de 13,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	79 119	13,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	79 119	13,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 02/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	433 668
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	433 668
Affectations aux réserves	333 668
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	433 668

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	1 028 547			1 028 547
Réserve légale	102 855			102 855
Réserves générales	4 305 113	333 668		4 638 781
Résultat de l'exercice	433 668	-433 668	489 591	489 591
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 870 183	-100 000	489 591	6 259 774

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 990 612 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		48	900 000	
- à plus de 1 an à l'origine	900 048	15 832		
Emprunts et dettes financières divers	15 832	2 232 436		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 232 436	558 891		
Dettes fiscales et sociales	558 891	283 404		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	283 404			
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 990 612	3 090 612	900 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 275 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	3 275 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 228 398 euros.

Les deux billets de trésorerie n'ont pas été débloqués au maximum en date du 30/09/2022 :

En effet, celui du CRCA dispose d'un montant restant disponible de 180 000 euros, pour celui de la BPA le montant restant disponible est

Notes sur le bilan

de 120 000 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES			

Charges à payer

	Montant
Fourn Factures Non Parvenues.	162 197
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	48
Associés - intérts courus	7 400
Provision pour congés à payer	107 616
Provision 13e Mois	72 967
Dettes provis. pr partic. salariés	10 413
Autres charges à payer	42 214
Charges sociales congés à paye	23 256
Ch. A Payer / Cot. Rsi	60 980
Charges fiscales s/congés à payer	2 292
Etat - autres charges à payer	59 640
TOTAL CHARGES A PAYER	549 023

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	51 266		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	51 266		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Magasin	17 888 034
Station	5 863 040
Location U	
Brasserie	168 956
Autres (MEA, produits carte U, commissions, ...)	210 613
TOTAL CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE	24 130 642

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 787 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Éléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Prod. exept. / exercices antérieurs		3 411
TOTAL ELEMENTS ANTERIEURS		3 411

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation	200 000	200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	200 005	200 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 974	12 246
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	17 974	12 246
RESULTAT FINANCIER	182 031	187 754

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transfert de charges d'exploit	5 479	
79104000 - Transfert de charges véhicule loc u	22 382	
79140000 - Transfert affectant EBE	9 864	
79170000 - Tr. de charges - Avantage en nature	4 109	
79180000 - Transfert de charges Dons	21 474	
	63 308	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	63 308	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 477
Prod. exept. / exercices antérieurs		3 411

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	565 208	79 092	486 116
+ Résultat exceptionnel	13 888		13 888
- Participations des salariés	10 413		10 413
RESULTAT COMPTABLE	568 683	79 092	489 591

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SARL ALCADIS DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL A.L.C.A.D.I.S.DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 58,66 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	45	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	57	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 599 euros

La méthode retenue est celle dite rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite des cadres et des non cadres : 65 ans
- Taux de charges de 40 % pour les cadres et de 40 % pour les non cadres,
- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Départ volontaire du salarié.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Alcadis Développement S.A.R.L. Super U Carentoir

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023
Alcadis Développement S.A.R.L. Super U Carentoir
Le Chêne Héleuc 56910 Carentoir

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Alcadis Développement S.A.R.L. Super U Carentoir

Le Chêne Héleuc 56910 Carentoir

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'Assemblée générale de la société Alcadis Développement S.A.R.L. Super U Carentoir,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Alcadis Développement S.A.R.L. Super U Carentoir relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Nantes, le 12 mars 2024

KPMG S.A.

Stéphane BARON

Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	8 523	7 553	970	2 304
Autres immobilisations corporelles	89 948	25 902	64 046	7 597
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	6 413 143		6 413 143	6 408 345
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 827		55 827	54 633
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 567 442	33 455	6 533 986	6 472 879
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements	10 207		10 207	9 476
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 400 792	21 902	1 378 890	1 302 563
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 830		51 830	49 886
Autres créances	586 844		586 844	361 629
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 645 256		1 645 256	947 258
Charges constatées d'avance (3)	51 266		51 266	50 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 746 194	21 902	3 724 292	2 721 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	10 313 636	55 358	10 258 278	9 194 226
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 028 547	1 028 547
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	102 855	102 855
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 638 781	4 305 113
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	489 591	433 668
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 259 774	5 870 183
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	900 048	900 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	297 740	340 333
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	7 893	2 063
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 232 436	1 651 531
Dettes fiscales et sociales	558 891	427 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 496	2 799
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 998 504	3 324 043
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	10 258 278	9 194 226
(1) Dont à plus d'un an (a)	900 000	600 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 098 504	2 724 043
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	23 920 029	22 488 665
Production vendue	210 613	185 743
Chiffre d'affaires net	24 130 642	22 674 409
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	35 500	10 167
Reprises sur provisions et transferts de charges	76 466	65 467
Autres produits	5 124	23 606
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 247 733	22 773 648
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19 305 025	18 128 772
Variation de stock	-85 071	-21 492
Achats de matières premières et autres appro.	52 474	48 813
Variation de stock (m.p.)	-731	1 522
Autres achats & charges externes	2 031 626	1 963 480
Impôts, taxes et versements assimilés	182 869	181 453
Salaires et Traitements	1 836 807	1 707 745
Charges sociales	503 111	462 281
Amortissements et provisions	32 926	16 188
Autres charges	5 521	3 179
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	23 864 556	22 491 942
RESULTAT D'EXPLOITATION	383 177	281 706
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	200 000	200 000
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	5	
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	200 005	200 000
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	17 974	12 246
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	17 974	12 246
RESULTAT FINANCIER	182 031	187 754
RESULTAT COURANT avant impôts	565 208	469 460
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	13 888	25 574

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 888	25 574
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		90
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 888	25 484
Participation des salariés	10 413	
Impôts sur les bénéfices	79 092	61 276
RESULTAT DE L'EXERCICE	489 591	433 668

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALCADIS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 10 258 278 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 489 591 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 523			8 523
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 900	63 129		70 029
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 910	3 009		19 919
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 332	66 139		98 471
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 408 345	4 799		6 413 143
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	54 633	1 193		55 827
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 462 978	5 992		6 468 971
ACTIF IMMOBILISE	6 495 311	72 131		6 567 442

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		66 139	5 992	72 131
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<i>Augmentations de l'exercice</i>		66 139	5 992	72 131
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<i>Diminutions de l'exercice</i>				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU MASSIDIS 56910 CARENTOIR	40 000	1 445 441	100,00	250 797
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 247 323	6 247 323			200 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

La SARL Alcadis Développement a fait l'acquisition de 100% de la SAS Massidis au 31 octobre 2014, pour une valeur de 6 247 323€. Les frais relatifs à l'acquisition de ces titres font l'objet d'un étalement sur 5 ans au niveau fiscal.

Chaque année au moment de la clôture, un test de dépréciation des titres Massidis est effectué. Au 30 septembre 2022, aucune provision pour dépréciation n'est à constater.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 219	1 334		7 553
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	588	8 539		9 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 625	1 150		16 775
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 432	11 023		33 455
ACTIF IMMOBILISE	22 432	11 023		33 455

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 745 767 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	55 827		55 827
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 830	51 830	
Autres	586 844	586 844	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 266	51 266	
TOTAL CREANCES	745 767	689 940	55 827
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs ristournes a rec.fr	22 010
Divers-produits a recevoir	14 037
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	36 047

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 028 547,00 euros décomposé en 79 119 titres d'une valeur nominale de 13,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	79 119	13,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	79 119	13,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 02/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	433 668
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	433 668
Affectations aux réserves	333 668
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	433 668

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	1 028 547			1 028 547
Réserve légale	102 855			102 855
Réserves générales	4 305 113	333 668		4 638 781
Résultat de l'exercice	433 668	-433 668	489 591	489 591
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 870 183	-100 000	489 591	6 259 774

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 990 612 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		48	900 000	
- à plus de 1 an à l'origine	900 048	15 832		
Emprunts et dettes financières divers	15 832	2 232 436		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 232 436	558 891		
Dettes fiscales et sociales	558 891	283 404		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	283 404			
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 990 612	3 090 612	900 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 275 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	3 275 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 228 398 euros.

Les deux billets de trésorerie n'ont pas été débloqués au maximum en date du 30/09/2022 :

En effet, celui du CRCA dispose d'un montant restant disponible de 180 000 euros, pour celui de la BPA le montant restant disponible est

Notes sur le bilan

de 120 000 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES			

Charges à payer

	Montant
Fourn Factures Non Parvenues.	162 197
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	48
Associés - intérts courus	7 400
Provision pour congés à payer	107 616
Provision 13e Mois	72 967
Dettes provis. pr partic. salariés	10 413
Autres charges à payer	42 214
Charges sociales congés à paye	23 256
Ch. A Payer / Cot. Rsi	60 980
Charges fiscales s/congés à payer	2 292
Etat - autres charges à payer	59 640
TOTAL CHARGES A PAYER	549 023

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	51 266		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	51 266		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Magasin	17 888 034
Station	5 863 040
Location U	
Brasserie	168 956
Autres (MEA, produits carte U, commissions, ...)	210 613
TOTAL CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE	24 130 642

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 787 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Prod. exept. / exercices antérieurs		3 411
TOTAL ELEMENTS ANTERIEURS		3 411

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation	200 000	200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	200 005	200 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 974	12 246
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	17 974	12 246
RESULTAT FINANCIER	182 031	187 754

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transfert de charges d'exploit	5 479	
79104000 - Transfert de charges véhicule loc u	22 382	
79140000 - Transfert affectant EBE	9 864	
79170000 - Tr. de charges - Avantage en nature	4 109	
79180000 - Transfert de charges Dons	21 474	
	63 308	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	63 308	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 477
Prod. exept. / exercices antérieurs		3 411

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	565 208	79 092	486 116
+ Résultat exceptionnel	13 888		13 888
- Participations des salariés	10 413		10 413
RESULTAT COMPTABLE	568 683	79 092	489 591

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SARL ALCADIS DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL A.L.C.A.D.I.S.DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 58,66 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	45	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	57	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 599 euros

La méthode retenue est celle dite rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite des cadres et des non cadres : 65 ans
- Taux de charges de 40 % pour les cadres et de 40 % pour les non cadres,
- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Départ volontaire du salarié.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.